

INFOBTP

Le magazine mensuel du secteur du bâtiment, de l'urbanisme et des travaux publics

Interview Exclusive

Joseph AMON

Président du Conseil National de l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire (CNOA)

Forum Turquie-Afrique :

Joseph Amon fait rayonner l'architecture ivoirienne à Istanbul

Architecture :

L'Ordre des architectes veut remettre de l'ordre dans la formation

Éditorial

Mettre en lumière **les bâtisseurs** de nos sociétés

En Afrique, comme partout ailleurs dans le monde, les médias parlent abondamment des riches, des milliardaires, des célébrités ou encore des hommes politiques. Ils occupent la une des journaux, les plateaux de télévision et les réseaux sociaux. Pourtant, on évoque beaucoup moins souvent ceux qui, dans l'ombre, façonnent concrètement nos sociétés : les architectes, les ingénieurs, les promoteurs immobiliers, les entrepreneurs du BTP. Et pourtant, sans ces bâtisseurs, que vaudraient les symboles de pouvoir, de réussite ou de prestige ? Sans l'œuvre de l'architecte, le palais présidentiel ne serait qu'un rêve sans forme. Sans les ingénieurs, les infrastructures routières et les ponts qui relient nos villes n'existeraient pas, et le bilan de tout gouvernement perdrat de sa substance. Même les plus grandes fortunes, sans investissement dans l'immobilier ou l'industrie — secteurs rendus possibles par le savoir-faire de ces artisans du développement — n'auraient pas la même portée.

Valoriser les métiers du bâtiment

C'est en partant de ce constat que nous avons choisi, à BTPINFO, de changer de focale. De mettre en lumière ceux qui bâissent, qui conçoivent, qui innoveront, qui transforment nos territoires. Ces femmes et ces hommes dont le génie, la rigueur et la passion contribuent chaque jour à écrire la modernité de l'Afrique. Notre démarche s'inscrit dans une volonté claire : valoriser les métiers du bâtiment et des travaux publics, donner de la visibilité à ces acteurs essentiels, et inspirer une nouvelle génération de professionnels fiers de participer à l'essor de leur pays.

Ces histoires méritent d'être connues

À travers chaque édition, chaque portrait, chaque reportage, BTPINFO s'engage à raconter ces parcours de courage, d'expertise et de vision. Car derrière chaque bâtiment, chaque route, chaque pont, se cache une histoire humaine. Et ces histoires méritent d'être connues, partagées et célébrées.

Gba Matchani

Sommaire

5 Prolifération des écoles d'architecture illégales

11 Interview d'Amon Joseph à Istanbul

14 Mutuelle des architectes : Karamoko Djima renforce ses actions sanitaires

16 Interview Martine Dacoury

25 Interview du Président de l'Union des Architectes d'Afrique Francis Sossah

36 Le rôle de l'eau dans le béton en saison des pluies

41 L'École d'architecture d'Abidjan fête ses dix ans d'existence

Mensuel INFOBTP Décembre –janvier

Gba Matchani - Directeur de Publication

Récépissé du Procureur de République
N°2022-978 du 20 décembre 2022

Collaborateurs

Baikôrô Aboubacar

Flan Mekape

Adewale Prosper - Directeur Artistique



L'excellence au service de vos projets immobiliers

AMÉNAGEUR FONCIER - PROMOTEUR IMMOBILIER AGRÉÉ
FILIALE DE MENKO HOLDING S.A.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE



FONCIER

Aménagement et vente de terrains viabilisés.
Accompagnement juridique et technique complet.

IMMOBILIER

Construction et vente de logements modernes.
Maisons préfabriquées innovantes,
durables et économiques.



SANITAIRE & CORIAN COLLECTION

Meubles de salle de bain alug gamme,
Plans de travail, évier et lavabos en Corian® -
élégance et durabilité.

ASCENSEURS & SOLUTIONS D'ACCESSIBILITÉ

Vente et installation d'ascenseurs
résidentiels et professionnels.
Sécurité, confort et technologie pointue.



GBAHI LINDA ép, CISSE
Directrice Commerciale

📞 (225) 07 04 935 266 / 07 58 990 520

L'Ordre des architectes dénonce la prolifération des écoles d'architecture illégales

Le Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA) tire la sonnette d'alarme face à la multiplication d'établissements privés dispensant des formations en architecture sans reconnaissance officielle.

Lors d'une conférence de presse organisée le mardi 14 octobre 2025, à son siège de Cocody, le président du Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA), M. Amon Joseph, entouré du vice-président M. Koupo Gnoleba, de Mme Martine Dacoury-Tabley, présidente de la Maison de l'Architecture d'Abidjan, et de M. Karamoko Djima, président de la Mutuelle des Architectes, a dénoncé une situation inquiétante qui menace la qualité de la formation et l'avenir même de la profession.



Un cadre réglementaire clair

Selon le président de l'Ordre des Architectes, seules trois écoles sont reconnues dans l'espace UEMOA pour la formation en architecture : l'École d'Architecture d'Abidjan (EAA), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme de Bondoukou (ENSAU), et l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) basée à Lomé. Ces établissements répondent aux normes fixées par la Charte UIA-UNESCO et délivrent des diplômes d'État reconnus. En dehors de ce cadre, les formations offertes par des écoles non agréées ne peuvent conduire au titre d'architecte, protégé par la loi ivoirienne. La faîtière des architectes déplore la confusion entretenue par certaines écoles qui proposent des « licences » ou « masters en architecture » non conformes au système LMD appliqué à la profession.



“Une école en architecture n'est pas une école d'architecture”

Ces diplômes, souvent présentés comme équivalents à un diplôme d'État, ne permettent pas l'inscription au tableau de l'Ordre ni l'exercice légal du métier d'architecte. « Une école en architecture n'est pas forcément une école d'architecture », a rappelé le président Amon Joseph, soulignant la nécessité d'une vigilance accrue des parents et des étudiants. L'Ordre plaide pour un encadrement strict des initiatives privées et pour le respect du cadre réglementaire en matière de formation. Il estime que toute création d'école d'architecture doit se faire en concertation avec les autorités de tutelle et l'OACI, sur la base d'un cahier des charges clair, garantissant la qualité des enseignements, le profil des enseignants et les infrastructures nécessaires.



“Le diplôme d’architecte est une prérogative exclusive de l’État”

Enfin, l’OACI rappelle que la formation en architecture relève d’un intérêt public majeur. Elle engage la responsabilité sociale, culturelle et technique des futurs professionnels du BTP, appelés à construire les villes et les ter-

ritoires de demain. En conséquence, le diplôme d’architecte doit rester une prérogative exclusive de l’État, conformément aux lois et directives en vigueur. « Nul ne peut se prévaloir impunément du titre d’architecte », a

conclu le président de l’OACI, appelant à une mobilisation collective pour préserver la qualité et la crédibilité du métier.

Gba Matchani

Photo et légende : Le président Amon Joseph dénonce la prolifération des écoles “illégales” d’architecture dans l’espace UEMOA.



photos aux 10ème anniversaire de l'École d'architecture d'Abidjan





Coopération internationale

À Istanbul, Joseph Amon fait rayonner l'architecture ivoirienne

Du 16 au 17 octobre 2025, le président de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire (OACI), Joseph Amon, a porté la voix des architectes ivoiriens à la cinquième édition du Forum des Affaires et Économique Türkiye-Afrique, organisée au Centre de Congrès d'Istanbul, en Türkiye. Placée sous le thème « Renforcer les relations Türkiye-Afrique tout en partageant les bénéfices communs », cette grande rencontre a réuni plus de quatre mille participants, parmi lesquels de nombreux chefs d'entreprises, investisseurs, décideurs politiques et opérateurs économiques venus de tout le continent africain et de Türkiye. Organisé sous l'égide du ministère du Commerce de la République de Türkiye, avec l'appui du DEIK (Conseil turc des relations économiques extérieures) — la principale organisation faîtière du secteur privé turc —, le forum 2025 s'inscrit dans la volonté commune de bâtir des partenariats économiques durables, notamment dans les domaines du bâtiment, des infrastructures, de l'énergie et de la transformation industrielle.

Vers un nouveau modèle de partenariat

Participant pour la première fois à ce forum, Joseph Amon a salué la qualité de l'organisation et des échanges. « Nous pensons que le salon est un succès. C'est une occasion pour nous de découvrir de nouvelles opportunités et d'inviter les industriels, fabricants et investisseurs à venir vers les architectes africains pour présenter leurs projets », a-t-il déclaré. Le président de l'OACI a également souligné l'importance d'un transfert de technologie et de savoir-faire entre les acteurs économiques des deux continents. Selon lui, cette dynamique constitue la clé d'un développement équilibré et innovant, capable de répondre aux défis urbains et environnementaux du continent africain. « Le partenariat avec la Türkiye doit s'appuyer sur la confiance, la formation et l'innovation technique pour renforcer la qualité de nos infrastructures », a-t-il ajouté.

ARCHIBAT, plateforme stratégique de collaboration

Dans le prolongement de cette coopération, Joseph Amon a invité les entrepreneurs et industriels turcs du secteur du BTP à participer au Salon de l'Architecture et du Bâtiment (ARCHIBAT), prévu à Abidjan en 2027. Selon lui, cet événement constitue une plateforme de rencontres stratégiques pour concrétiser les premiers échanges initiés à Istanbul et renforcer les partenariats dans la construction durable. La présence du Président de la République de Türkiye, Recep Tayyip Erdogan, à cette cinquième édition du forum, a également marqué les esprits. Elle témoigne de l'importance que la Türkiye accorde à la coopération turco-africaine, perçue comme un pilier du développement économique commun fondé sur la complémentarité et le partage de compétences.

Gba Matchani



Photo : Joseph Amon prône un nouveau modèle de partenariat entre la Türkiye et les États africains.

LINEDECO

📞 225 0758990520

VENTE DE SANITAIRES



- Lavabos
- Miroirs LED
- Douches
- Baignoires
- Robinetterie
- Douches

Le prix est bas et de très bonne qualité

Livraison à domicile (frais à la charge des clients)

LINEDECO

📞 225 0758990520

VENTE DE SANITAIRES



- Lavabos
- Miroirs LED
- Douches
- Baignoires
- Robinetterie
- Douches

Le prix est bas et de très bonne qualité

Livraison à domicile (frais à la charge des clients)

Interview

« Nous devons reprendre en main la planification urbaine »

En marge du 5^e Forum économique et commercial Türkiye-Afrique (TABEF 2025), tenu les 16 et 17 octobre à Istanbul, Joseph Amon, président de l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire, a accordé un entretien à la presse. Il revient sur les

enjeux de la participation ivoirienne à ce grand rendez-vous économique, ainsi que sur les perspectives de coopération entre la Turquie et la Côte d'Ivoire dans le domaine de l'architecture et du développement urbain.

Pourquoi avoir participé à ce Business Forum à Istanbul ?

Notre objectif principal était de rencontrer des partenaires institutionnels et techniques susceptibles de s'intéresser à l'architecture et au BTP en Côte d'Ivoire. Lors de la précédente édition du Salon Archibat, les contacts avaient été noués trop tardivement avec les organisations professionnelles turques. Cette fois-ci, nous avons anticipé afin de préparer efficacement la 11^e édition d'Archibat, prévue pour novembre 2027, et d'y assurer une participation internationale forte, notamment turque et italienne.

Qu'attendez-vous concrètement de ces partenariats ?

Nous voulons établir une relation gagnant-gagnant. Il ne s'agit pas simplement de recevoir des produits ou des solutions toutes faites. La partie africaine doit exprimer ses besoins, et les partenaires doivent y répondre en apportant leur technologie, leur savoir-faire et des solutions adaptées à notre contexte. Les investisseurs turcs se sont montrés très intéressés pour s'engager en Côte d'Ivoire, avec le soutien du gouvernement turc, sur des projets dépassant les 100 millions de dollars. L'architecture doit être conçue par et pour nous, en tenant compte de notre culture, de notre environnement et de nos réalités économiques.



Joseph AMON

Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire (CNOA)

Quelle place occupe l'architecture dans le développement durable du pays ?

L'architecture ivoirienne s'inscrit pleinement dans la dynamique mondiale des Objectifs de développement durable (ODD). Concevoir des bâtiments ne suffit plus : nous devons désormais penser à leur impact environnemental, à

leur efficacité énergétique et à leur intégration dans nos modes de vie. Notre ambition est de construire des ouvrages durables, capables de préserver les ressources naturelles tout en répondant aux besoins des populations.

Quel regard portez-vous sur le développement urbain actuel en Côte d'Ivoire ?

Il faut le reconnaître : nos villes connaissent un développement souvent anarchique. Les schémas d'urbanisme existent, mais ils sont mal appliqués. Nous devons reprendre en main la planification urbaine, impliquer l'État, les collectivités locales, les professionnels et surtout les populations. Il faut aussi changer les mentalités : gérer l'eau correctement, respecter les réseaux existants, penser assainissement et environnement.

Pourquoi constate-t-on encore une faible implication des architectes dans les projets ?

La loi ivoirienne prévoit que les permis de construire passent obligatoirement par les architectes. Pourtant, près de 80 % des projets se réalisent sans eux. Cela s'explique souvent par une perception erronée : on pense que les architectes coûtent trop cher. Mais le véritable coût, c'est celui de la



mauvaise construction. Je prends un exemple concret : un immeuble s'est effondré à Abidjan. Le propriétaire avait refusé de payer 10 millions de francs CFA d'honoraires et a perdu plus de 500 millions dans la catastrophe. Cela doit nous faire réfléchir.

Comment rapprocher les architectes des populations ?



Il faut un dialogue franc et pédagogique. Je pense qu'une rencontre entre architectes, populations et psychologues pourrait permettre de mieux comprendre les freins culturels et pratiques. L'idée est de rapprocher les deux parties afin d'instaurer une confiance mutuelle. C'est à ce prix que nous pourrons développer une véritable culture architecturale en Côte d'Ivoire.

Quel rôle joue l'artisanat dans cette dynamique ?

L'artisanat est une force économique réelle. C'est pourquoi nous avons lancé le Concours du meilleur artisan lors de la dernière édition d'Archibat. L'objectif est de professionnaliser les acteurs de l'informel et de les amener à respecter les normes techniques. Cette initiative a déjà inspiré d'autres pays, comme le Niger, qui s'apprête à lancer un concours similaire.

Quelles sont vos attentes pour la 11^e édition d'Archibat en 2027 ?

Cette édition sera panafricaine et internationale. Elle accueillera la réunion de l'Union des architectes d'Afrique, avec plus de 200 architectes africains attendus. Ce sera une plateforme

unique de rencontres entre architectes, industriels et partenaires étrangers pour construire ensemble une vision africaine de l'urbanisme et de l'architecture.



Comment l'Ordre s'assure-t-il du respect des normes de construction ?

Tout dossier de permis de construire doit être conforme à la réglementation et aux servitudes d'urbanisme. Mais au-delà de la conception, nous insistons sur la qualité des matériaux et la qualification des exécutants. C'est souvent dans la phase de finition que des dérives apparaissent, car certains choisissent des matériaux inadaptés, moins coûteux mais de moindre qualité. D'où notre volonté d'intégrer et de former les artisans.

Quel message souhaitez-vous adresser aux acteurs du secteur ?

Nous avons tout pour bâtir un modèle ivoirien d'architecture durable. Pour cela, il faut anticiper, s'ouvrir au monde tout en affirmant notre identité. L'architecture ne doit pas être subie : elle doit être pensée, construite et portée avec intelligence, stratégie et ambition. Archibat 2027 marquera, à n'en pas douter, une étape décisive de ce tournant.

Interview réalisée à Istanbul (Turquie)



Mutuelle des Architectes : Le Président Karamoko Djima renforce ses actions sanitaires au service de la profession

Dans un contexte où les professionnels du BTP sont soumis à une pression croissante, la Mutuelle des Architectes de Côte d'Ivoire monte en puissance dans sa mission d'accompagnement sanitaire et social. Cette année, l'organisation a multiplié les initiatives destinées à améliorer la qualité de vie des architectes, des étudiants en architecture et de leurs familles.



Prévention : un engagement sanitaire affirmé

Afin de renforcer la prévention au sein de la corporation, la Mutuelle a déployé une série de campagnes de sensibilisation portant sur des pathologies majeures : cancer du sein, cancer de la prostate, dépistage de maladies silencieuses et souvent négligées. Ces actions, inscrites dans la vision stratégique de la mutuelle, visent à instaurer une culture de prévention durable dans un secteur où la charge mentale et la pression professionnelle sont particulièrement élevées.

Un dispositif d'écoute psychologique

Face aux réalités psychologiques auxquelles sont confrontés les architectes — pertes de revenus, conflits avec les clients, gestion des équipes, tensions en agence — la mutuelle a innové en créant un dispositif d'écoute assuré par des psychologues et des spécialistes de la santé mentale. Le président de la Mutuelle des Architectes, M.

Karamoko Djima, souligne l'importance de ce mécanisme : « L'architecte est souvent perçu comme un pilier, mais il reste un être humain avec ses fragilités. Nous voulons offrir un espace d'écoute et d'accompagnement, avec l'appui de professionnels et de confrères expérimentés capables de partager leurs vécus et leurs solutions. »

Vers des solutions innovantes pour la santé et le social

Depuis sa création, la mutuelle s'est positionnée comme un acteur de protection sociale incontournable. Elle propose non seulement des produits de santé adaptés aux besoins spécifiques de la profession, mais développe également des programmes à forte valeur ajoutée : Prise en charge progressive des architectes du 3^e âge, souvent exclus des offres commerciales classiques. Partenariats médicaux internationaux, notamment en Turquie,

pour accompagner les membres nécessitant des soins spécialisés. Organisation régulière de campagnes de dépistage et formations sanitaires pour les étudiants de l'École d'Architecture d'Abidjan. Programmes sociaux et projets immobiliers destinés à améliorer les conditions de vie des adhérents.



Une vision globale du bien-être professionnel

Au-delà de la santé physique, la mutuelle entend protéger la jeunesse de la profession face à des fléaux contemporains tels que la consommation de drogues, un sujet sur lequel elle prévoit des actions ciblées dans les prochains mois. Pour M. Karamoko Djima, l'objectif est clair : « Un professionnel performant est avant tout un citoyen en bonne santé. La santé est notre premier capital, et la mutuelle s'engage à le préserver, année

Hervé Matcha

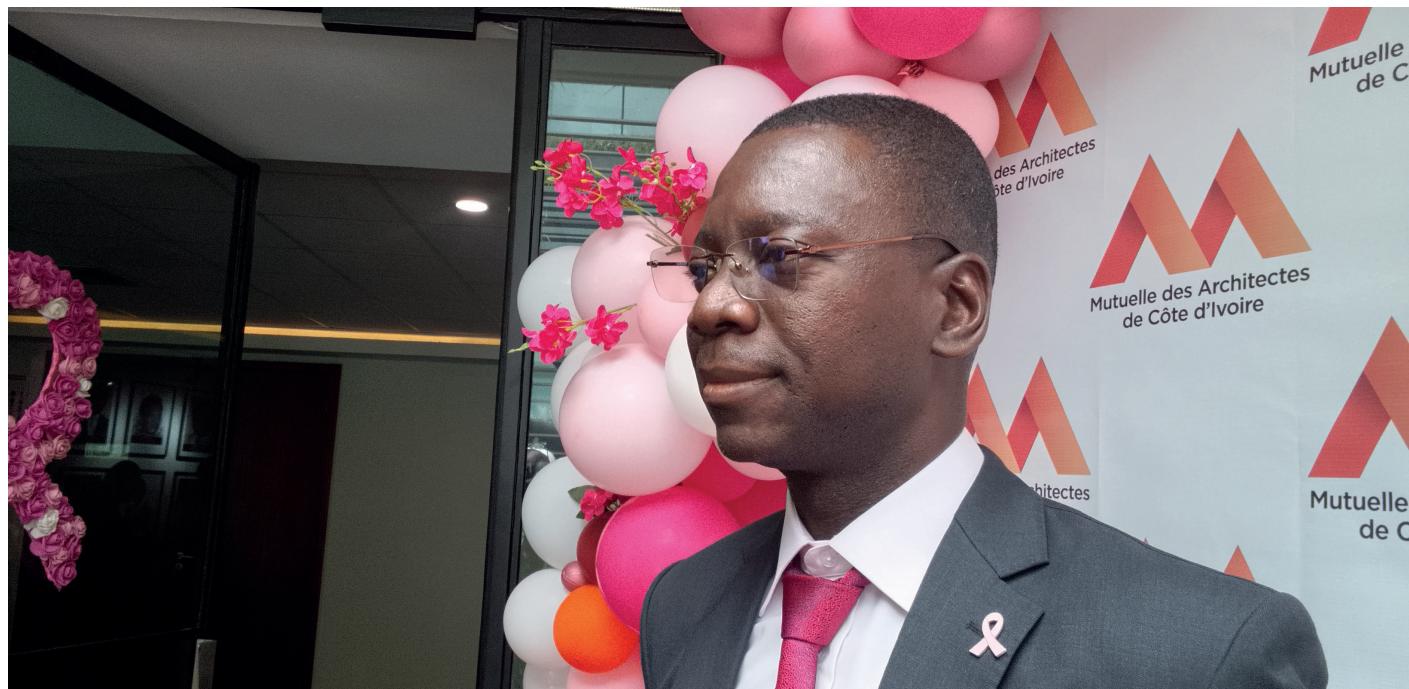


Photo et légende : Le Président de la Mutuelle Karamoko Djima a déployé une série de campagnes de sensibilisation portant sur des pathologies afin de renforcer la prévention.

Entretien

« L'architecture ivoirienne doit refléter nos identités et nos ambitions »

Diplômée d'État de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette, c'est en 2019 que l'architecte Martine Dacoury Tabley a déposé ses valises en Côte d'Ivoire. Elle est aujourd'hui Présidente de la Maison de l'Architecture d'Abidjan (MAA). Dans cette interview, elle revient sur ses actions et missions à la tête de cette association, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les femmes dans l'exercice du métier d'architecte.

Pouvez-vous nous présenter la mission de la Maison de l'Architecture d'Abidjan (MAA) ainsi que ses objectifs pour les prochaines années ?

La Maison de l'Architecture d'Abidjan (MAA) est un espace de diffusion, de médiation et de valorisation de l'architecture ivoirienne. Sa mission principale est de rapprocher l'architecture du grand public, de créer des passerelles entre professionnels, institutions, étudiants et citoyens, et de promouvoir une culture architecturale forte, ancrée dans nos réalités sociales, environnementales et culturelles. Pour les prochaines années, notre ambition est de renforcer le rôle de la MAA comme plateforme de référence en Afrique de l'Ouest pour la promotion de la qualité architecturale. Nous souhaitons développer davantage de programmes accessibles au public, soutenir la recherche et l'innovation, encourager les réflexions sur la durabilité et l'identité architecturale ivoirienne, et accompagner les jeunes professionnels à travers des formations, des rencontres et des opportunités d'exposition.

Quels sont, selon vous, les impacts des activités telles que les rencontres Archi Apéro organisées par la MAA sur la profession d'architecte en Côte d'Ivoire ?

Les Archi Apéro jouent un rôle essentiel dans la dynamique de la profession. Ces rencontres offrent un espace d'échanges informels mais très enrichissants, où les architectes peuvent débattre, partager leurs expériences, découvrir des innovations et tisser des réseaux professionnels solides. Elles contribuent à créer un esprit de communauté, à renforcer la cohésion entre générations et à ouvrir la profession à des thématiques nouvelles : durabilité, identité culturelle, technologies, patrimoine, place des femmes, énergie, etc. Au-delà du cercle professionnel, les Archi Apéro permettent également de sensibiliser le public et les partenaires à la valeur ajoutée de l'architecture dans le développement urbain et l'amélioration de la qualité de vie.



Martine Dacoury Tabley

Présidente de la Maison de l'Architecture d'Abidjan (MAA)

Quelles sont, d'après vous, les principales difficultés auxquelles les femmes architectes sont confrontées aujourd'hui en Côte d'Ivoire, tant dans l'exercice de leur métier que dans leur évolution professionnelle?

Les femmes architectes évoluent dans un environnement où plusieurs défis persistent : la sous-représentation dans les postes de décision, qui limite leur visibilité et leur influence, les stéréotypes de genre, qui associent encore certains domaines techniques à des compétences masculines, la conciliation entre vie professionnelle et responsabilités familiales, particulièrement dans un métier très exigeant en temps, le manque de mentorat féminin, alors que l'accompagnement et la transmission sont des leviers essentiels de progression. Ces obstacles ne remettent pas en cause la compétence des femmes, mais montrent la nécessité de transformer durablement les cultures professionnelles.

Pensez-vous que le secteur de l'architecture demeure marqué par des stéréotypes de genre ? De quelle manière ces préjugés influencent-ils l'accès des femmes aux projets, aux responsabilités ou aux postes de direction ?

Oui, le secteur reste marqué par certains stéréotypes de genre, même si des progrès significatifs sont observés. Il existe encore une perception selon laquelle les projets « techniques » ou de grande envergure seraient davantage destinés aux hommes, tandis que les femmes seraient orientées vers des rôles plus « sensibles » ou « esthétiques ». Ces biais peuvent influencer : l'attribution des projets, parfois basée sur des perceptions plutôt que sur la compétence,

l'accès aux chantiers, encore perçu comme un environnement majoritairement masculin, la nomination à des postes de direction, où les femmes demeurent moins nombreuses malgré un haut niveau de qualification. Pourtant, l'expérience montre que lorsque les femmes accèdent aux responsabilités, elles performent tout autant et apportent une vision complémentaire essentielle.

Quels dispositifs ou initiatives devraient être mis en place pour encourager davantage de jeunes filles à se tourner vers les études d'architecture et à persévérer dans cette voie ?

Plusieurs leviers peuvent avoir un impact réel : multiplier les actions de sensibilisation dans les écoles et lycées pour présenter les métiers de l'architecture et briser les stéréotypes, valoriser le parcours de femmes architectes ivoiriennes, pour offrir des modèles inspirants, développer des programmes de mentorat pour accompa-

gner les étudiantes et jeunes diplômées, favoriser l'accès aux stages, souvent déterminants dans la motivation et l'orientation, créer des bourses ou soutiens spécifiques pour lever les obstacles financiers. Encourager les vocations passe avant tout par la visibilité, l'accompagnement et la confiance.

À votre avis, quel rôle l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire et les institutions de formation pourraient-ils jouer pour renforcer l'égalité des chances entre hommes et femmes dans la profession ?

L'Ordre des Architectes et les écoles d'architecture ont un rôle central à jouer. Ils peuvent : instaurer des politiques d'égalité des chances dans les commissions, jurys et instances de gouvernance, promouvoir des formations sur les biais de genre pour sensibiliser l'ensemble de la chaîne professionnelle, encourager la recherche et les travaux académiques sur la place des femmes dans l'architecture en Côte d'Ivoire, créer des réseaux d'entraide associant élèves, jeunes diplômées et professionnelles expérimentées ; intégrer davantage de femmes dans les instances de décision, afin d'envoyer un signal fort et structurant. L'objectif commun doit être de bâtir un environnement où les compétences prennent sur les préjugés.



Message aux jeunes femmes qui souhaitent devenir architectes

Je voudrais dire aux jeunes femmes que l'architecture est un domaine exigeant, certes, mais passionnant et profondément transformateur. Elles ont toute leur place dans ce secteur, et leur contribution est essentielle pour imaginer les espaces et les villes de demain. Qu'elles ne doutent jamais de leur légitimité. Qu'elles cultivent leur curiosité, leur créativité et leur confiance. Qu'elles s'entourent de mentors et de réseaux qui les soutiennent. Qu'elles se rappellent que chaque grande architecte a commencé un jour avec des incertitudes, mais avec une détermination qui a fait la différence. L'architecture a besoin de leur regard, de leurs idées et de leur sensibilité pour construire un avenir plus inclusif, durable et équilibré.

Gba Matchani

Entretien



AKÉ Paul Blanchard

Directeur des études et de la pédagogie à l'École d'Architecture d'Abidjan (EAA)

« La prolifération des écoles d'architecture illégales met en péril l'avenir des étudiants et la profession »

Aké Paul Blanchard, Architecte, Docteur en sciences de l'éducation, doctorant en psychologie, Directeur des études et de la pédagogie à l'École d'Architecture d'Abidjan (EAA) et Directeur général par intérim, analyse les dangers liés à la multiplication des écoles d'architecture non reconnues et rappelle le cadre légal qui encadre la profession dans l'espace UEMOA.

Quel regard portez-vous sur la prolifération des écoles d'architecture illégales en Côte d'Ivoire ?

La prolifération de ces écoles crée un climat d'incertitude et d'insécurité pour les étudiants. L'architecture est une profession strictement encadrée. La loi de 2018 précise clairement que seuls sont reconnus comme architectes les diplômés ayant effectué cinq années d'études en temps plein dans une école reconnue par l'Union Internationale des Architectes (UIA), l'UNESCO,

les États membres et l'Ordre des Architectes. Ainsi, un étudiant qui passe cinq ans dans une école non reconnue obtient un diplôme sans valeur professionnelle : il ne pourra jamais déposer un dossier d'inscription à l'Ordre et donc ne pourra pas porter le titre d'architecte. Ses études deviennent malheureusement inutilisables dans le cadre légal.

Quels sont les risques liés non seulement à l'obtention du diplôme, mais aussi à la qualité des ouvrages ?

La loi est claire : toute personne qui exerce sans être inscrite au tableau de l'Ordre commet une infraction pénale. C'est de l'usurpation de titre. Toute personne se présentant comme architecte sans inscription au tableau agit de manière illégale. Pour le public, le risque est énorme : faire confiance à quelqu'un qui n'a pas la formation requise expose à des constructions dangereuses, des vices techniques, des litiges, voire des drames humains.

À l'inverse, un architecte formé dans une école reconnue est soumis au code de déontologie, à des contrôles, et peut être sanctionné par le Conseil de discipline. Tout cela garantit la qualité de ses prestations.

Quelles sont les conditions pour créer une école d'architecture dans l'espace UEMOA ?

La procédure commence au ministère de l'Enseignement supérieur, avec l'arrêté de création, l'arrêté d'ouverture, l'arrêté d'homologation des diplômes. Mais avant toute décision, la directive UEMOA (et la loi de 2018) impose au ministère de consulter l'Ordre des Architectes pour obtenir son avis.

Si cette consultation n'a pas lieu, il y a vice de procédure.

L'Ordre est le premier garant de l'employabilité des diplômés. Sans son avis favorable, aucune école ne peut prétendre former des architectes et aucun diplôme ne peut ouvrir droit à l'inscription au tableau.

Comment accueillez-vous les étudiants issus d'écoles non reconnues qui se présentent à l'EAA ? Combien sont-ils ?

Nous refusons tout « blanchiment d'études ». Les étudiants provenant d'écoles non reconnues sont systématiquement reclassés en première année, car nous ne pouvons pas valider des années effectuées dans un établissement illégal.

Nous avons reçu quelques cas, deux ou trois par promotion au maximum.

Pour les étudiants étrangers, nous prenons en compte les études validées dans leur pays d'origine, et non celles effectuées dans une école non reconnue en Côte d'Ivoire.



Quelles raisons invoquent ces étudiants lorsqu'ils décident finalement de rejoindre l'EAA ?

Ils viennent chercher une formation sûre, garantissant l'inscription au tableau de l'Ordre. Beaucoup avouent qu'on leur a fait croire qu'ils pourraient faire la licence dans une école non reconnue, puis le master à l'étranger et revenir

s'inscrire à l'Ordre. Or, la loi exige cinq années complètes en temps plein dans des écoles reconnues, pas seulement le dernier diplôme. L'Ordre vérifie donc toutes les années du parcours, de la première à la cinquième année.

Votre campagne de sensibilisation a-t-elle contribué au retour de ces étudiants ?

Oui, en partie. Les parents nous contactent souvent, inquiets.

Notre objectif n'est pas d'attirer des étudiants, mais de protéger les jeunes et leurs familles. Ceux qui choisissent l'EAA le font parce qu'ils

comprènrent le sérieux de la formation et le cadre légal de la profession. La plupart de nos étudiants viennent toutefois directement des lycées et collèges.

Experiment-ils des frustrations ?

Pas vraiment. Ils cherchent surtout une formation fiable leur permettant d'obtenir le titre d'architecte, qui est protégé par la loi.

On peut avoir étudié « en architecture », mais cela ne suffit pas pour exercer. Seules les études d'architecture dans une école reconnue ouvrent le droit à la profession.

Quelle est la différence entre les «études en architecture» et les «études d'architecture» ?

Les études en architecture offrent une connaissance théorique ou partielle du domaine. Les études d'architecture préparent à l'exercice professionnel et ouvrent droit à l'inscription à l'Ordre. Les premières donnent une culture, les secondes donnent une profession.

Oulaï John

Formation des jeunes architectes

entre acquis, lacunes et urgence d'une réforme pratique

Dans un entretien accordé à INFOBTP le vendredi 28 novembre, Dieth Paule-Arlette, architecte et enseignante à l'École d'Architecture d'Abidjan (EAA) depuis deux ans, revient sur les forces et les faiblesses du système de formation technique des jeunes architectes en Côte d'Ivoire. Forte d'un parcours académique en Tunisie et d'une expérience professionnelle de six ans, elle porte un regard lucide sur les défis du métier et sur les compétences indispensables à une insertion professionnelle réussie.

Un niveau académique solide, mais une pratique insuffisante

Selon Dieth Paule-Arlette, les étudiants issus des écoles d'architecture — en Côte d'Ivoire comme à l'étranger — présentent un niveau globalement satisfaisant. Créativité, sens esthétique, conscience environnementale et maîtrise des outils numériques, notamment la modélisation 3D, font partie de leurs acquis majeurs. « En général, le niveau est bon. Les étudiants ont une belle créativité et une bonne sensibilité aux questions esthétiques et environnementales. Ils maîtrisent aussi les outils 3D, ce qui est essentiel aujourd'hui », affirme-t-elle. Cependant, elle pointe un manque significatif de pratique, qui fragilise l'intégration des jeunes diplômés au sein des cabinets d'architecture. « Beaucoup n'ont pas suffisamment de pratique durant leurs

stages. Ils manquent de temps sur le terrain. Ils découvrent la conception, mais rarement la coordination, la relation avec les entreprises, les bureaux d'études ou les procédures administratives. »



DIETH Paule-Arlette
Architecte et enseignante à l'École d'Architecture d'Abidjan (EAA)

Un niveau académique solide, mais une pratique insuffisante

Pour combler ces lacunes, l'enseignante recommande une organisation plus structurée des périodes de stage et une immersion professionnelle plus poussée. Elle préconise notamment : le renforcement des stages en alternance, permettant un véritable équilibre entre cours et expérience en cabinet, l'allongement des stages de fin d'études pour garantir une immersion complète, la multiplication des vi-

sites de chantier, la mise en place de partenariats constants entre écoles, cabinets et institutions publiques (Ministère de la Construction, GIBTP, collectivités territoriales). Elle insiste également sur l'importance de former les étudiants aux procédures administratives, notamment la constitution d'un dossier de permis de construire. « Il faudrait que chaque étudiant, au moins une fois, accompagne un projet jusqu'au dépôt

du permis. Rien qu'observer la procédure donne une vision très concrète de la pratique. Il est essentiel d'établir une liste claire des tâches à réaliser durant le stage, avec une évaluation rigoureuse de chaque étape, afin de s'assurer que l'étudiant maîtrise les compétences nécessaires avant d'être validé comme architecte. »

L'EAA : un rôle structurant mais perfectible

Selon l'architecte, l'École d'Architecture d'Abidjan joue pleinement son rôle dans la formation technique des futurs architectes grâce aux ateliers d'immersion, aux visites de terrain, aux séminaires pédagogiques, aux révisions annuelles des maquettes de formation et à la diversité du corps enseignant. Elle souligne également l'implication de l'Ordre des Architectes lors du salon ARCHIBAT, où un stand est dédié aux travaux des étudiants. Cette participation permet aux apprenants de découvrir les acteurs du secteur et de mieux appréhender les réalités du métier. L'école organise également des ateliers d'immersion rassemblant toutes les promotions, ainsi que des visites de villes et de chantiers : Abidjan, et bientôt Bondoukou, afin de sensibiliser les étudiants aux enjeux urbains, patrimoniaux et historiques. L'EAA a par ailleurs noué un partenariat stratégique avec Paris-La Villette, l'une des écoles européennes privées les plus reconnues dans le domaine. Grâce à ce programme, un étudiant est sélectionné chaque année pour participer au dispositif Erasmus+, lui permettant de suivre un semestre en France et de s'ouvrir à un environnement académique



international. Ce partenariat profite également aux enseignants et au personnel administratif, qui bénéficient de formations aux nouvelles pratiques pédagogiques et organisationnelles. Cette dynamique renforce indéniablement la qualité de l'enseignement dispensé.

Compétences essentielles : numérique, réglementation, leadership

Face aux évolutions rapides du secteur, l'architecte insiste sur plusieurs compétences clés : la maîtrise des outils numériques et du BIM, la connaissance des normes ivoiriennes et internationales, la culture du développement durable, la formation continue, le leadership et le travail collaboratif. « Les outils numériques, y compris

l'IA, ne doivent pas faire peur. Ce sont des alliés. Il faut apprendre à les maîtriser pour ne pas se laisser dépasser », précise-t-elle. Elle encourage également les étudiants à participer à des concours afin d'aiguiser leur créativité et leur esprit de compétition.

Développement durable : au cœur du métier d'architecte

Pour Dieth Paule-Arlette, le développement durable doit être la ligne directrice de toute formation en architecture. « Un bâtiment durable consomme moins d'énergie, s'adapte au climat local, utilise des matériaux non polluants et pense aux générations futures. C'est le cœur même de notre métier aujourd'hui. » Elle appelle

à des collaborations plus fortes entre écoles, cabinets, institutions et acteurs du secteur, afin d'offrir aux futurs architectes un parcours d'apprentissage complet, moderne et pleinement aligné sur les enjeux contemporains.

Hervé Matcha

Photo et légende : Dieth Paule-Arlette — « Le manque majeur de pratique fragilise l'entrée des jeunes diplômés dans les cabinets d'architecture. »

Interview

« *Notre priorité est de donner une place centrale à l'architecture africaine.* »

Élu le 30 août 2025 à Kinshasa, en République démocratique du Congo, à la tête de l'Union des Architectes d'Afrique (AUA), le Président Francis Sossah est reconnu à travers le continent pour ses projets emblématiques, son engagement en faveur de la promotion de l'architecture africaine et ses prises de position critiques sur l'urbanisme hérité de la colonisation. Dans cette interview accordée au magazine INFOBTP, l'architecte ivoirien présente ses principales missions ainsi que les axes majeurs de son programme.



Francis SOSSAH

Président de l'Union des
Architectes d'Afrique

Pouvez-vous présenter les principales missions de l'Union des Architectes d'Afrique et expliquer comment l'institution contribue aujourd'hui à structurer et défendre la profession sur l'ensemble du continent ?

L'AUA fut créée le 23 mai 1981 à Lagos (Nigéria), elle est à l'initiative de l'éminent Architecte Henry sentoogo appuyé par 15 sections fondatrices. Elle fédère aujourd'hui 44 pays autour d'une architecture au service des sociétés Africaine. En tant qu'ONG professionnelle, l'AUA représente les cinq régions du continent africain. Elle regroupe plus de 25 000 architectes exerçant sous leur propre responsabilité le métier d'Architecte. L'Union constitue une base d'experts qualifiés qu'elle met au service des populations, des États, des institutions financières, des entreprises et du secteur privé. Cette expertise, destinée aux Maîtres d'Ouvrage, est le gage du savoir-faire africain pour apporter l'Assistance nécessaire à l'écriture architecturale des villes africaines. Elle ambitionne de fédérer la voix des architectes africains à l'échelle du continent. Sa mission repose sur trois fondements : représenter, protéger et structurer. Représenter, c'est porter la profession dans les pays membres et les 10 autres pays en attente d'intégrer l'Union, auprès des

États, de l'Union Africaine, des grandes institutions internationales et dans tous les forums où se décide l'avenir du bâti africain. Protéger, c'est défendre l'intégrité de la profession, lutter contre l'exercice illégal, et garantir que les standards, l'éthique et la qualification de l'architecte africain soient respectés de Dakar à Addis-Abeba. C'est tout le sens de notre travail sur un registre continental, un code déontologique commun, et une meilleure reconnaissance des compétences. Structurer, enfin, c'est accompagner les ordres nationaux des architectes, harmoniser la formation, soutenir les pays qui n'ont pas encore d'organisation architecturale et renforcer ceux qui en ont une. L'AUA est aujourd'hui une véritable plateforme continentale de production de valeur des œuvres de l'esprit, capable d'influencer les politiques publiques, d'organiser les filières, de soutenir la recherche, de protéger le patrimoine et de préparer nos jeunes à un futur où l'architecture africaine devra être à la fois souveraine, durable et créative.

Quels sont les axes majeurs du programme d'actions de l'UAA pour les prochaines années, notamment en matière de promotion de l'architecture africaine, de coopération régionale et de plaidoyer auprès des États ?

La priorité de l'AUA, est de donner à l'architecture africaine une place centrale dans le développement du continent. Le programme que nous lançons repose sur une idée forte : l'économie du patrimoine. Elle vise à transformer notre héritage, matériel, immatériel et naturel, en un moteur de développement, d'émancipation et de souveraineté. Les trois prochaines années seront donc consacrées à structurer cette vision. Nous allons d'abord consolider notre connaissance du continent : cartographier nos ressources, nos filières, nos sites, nos savoir-faire. C'est la base qui permettra ensuite de lancer des projets pilotes dans toutes les régions, pour montrer concrètement comment l'architecture peut créer de la valeur, générer des emplois et renforcer nos identités. Enfin, nous voulons inscrire cette dynamique dans la durée, en travaillant avec les États, les villes et les institutions africaines. L'objectif est de faire émerger une véritable politique continentale autour du patrimoine, des matériaux locaux, de la durabilité et de l'innovation. C'est ce plaidoyer, cohérent et assumé, qui donnera à l'Architecte Africain le rôle stratégique qu'il mérite.



Quelles initiatives l'UAA met-elle en place pour renforcer la formation, la certification et le développement des compétences des architectes africains, en particulier les jeunes et les architectes indépendants ?

Renforcer la formation est essentiel si l'on veut une architecture africaine souveraine et innovante. Nous travaillons dans un premier temps, à harmoniser les standards de formation et à faciliter la circulation des étudiants, des enseignants et des professionnels entre les pays. C'est une manière de créer une culture commune et une vraie communauté de métiers. Nous rapprochons aussi la formation des pratiques contemporaines : matériaux locaux, biosourcés, numérique, Intelligence artificielle, patrimoine vivant, design et industries créatives. Les jeunes architectes doivent pouvoir se former dans ces domaines et y trouver des opportunités professionnelles réelles. In fine, nous accordons une importance particulière à l'autonomie professionnelle. Beaucoup de jeunes architectes travaillent seuls ou dans des structures fragiles. Nous voulons leur offrir des outils : certifications, plateformes de formation continue, ressources techniques, accompagnement, mentorat, et même des mécanismes financiers liés à l'économie verte ou aux projets patrimoniaux. L'AUA a pour ambition de faire de cette génération d'architectes non seulement des praticiens compétents, mais aussi des auteurs, des concepteurs, des porteurs de récits et de solutions. L'avenir de nos villes dépendra de leur capacité à imaginer, à innover et à assumer la singularité africaine dans l'acte de bâtir.

Gba Matchani



KIA Architecture Festival

L'Afrique affirme sa vision contemporaine avec Francis Sossah

Le Président de l'Union des Architectes d'Afrique, Francis Sossah, a pris part à la cérémonie d'ouverture du KIA Architecture Festival 2025, tenue le lundi 20 octobre 2025 à Séoul, dans le cadre des French Days in Seoul. Lors du dîner officiel, qui a réuni plusieurs représentants internationaux, les échanges ont porté sur les grandes orientations contemporaines de l'architecture. À cette occasion, le Président de l'UIA, Francis Sossah, a rappelé l'importance de promouvoir une architecture africaine contemporaine, adaptée aux conditions climatiques du continent et fidèle à ses valeurs culturelles. Cette rencontre marque ainsi le lancement d'un programme d'activités dédié au dialogue et au partage autour des pratiques architecturales.



SERCOM

Photo et légende : Francis Sossah a participé à la cérémonie d'ouverture du KIA Architecture Festival 2025 Seoul, Corée du Sud.

Capteurs intelligents

Les drones, de nouveaux alliés pour l'inspection et le suivi des chantiers

L'intégration des drones et des capteurs intelligents marque une avancée majeure dans le secteur de la construction. Ces technologies offrent une nouvelle manière de surveiller, analyser et piloter les chantiers avec un niveau de précision et de réactivité inédit. Elles contribuent à améliorer la sécurité, la performance opérationnelle et la qualité globale des ouvrages. Les drones équipés de capteurs de pointe, tels que le LiDAR et l'imagerie thermique, sont désormais largement utilisés pour la cartographie et l'inspection des sites de construction. Ils permettent de réaliser des relevés topographiques rapides et précis, même dans des zones difficiles d'accès ou dangereuses pour l'homme.

Grâce à des survols réguliers, les équipes peuvent suivre l'avancement des travaux en temps réel, comparer l'état du chantier avec les plans initiaux et détecter rapidement les écarts ou anomalies. Les drones jouent également un rôle essentiel dans la sécurité, en identifiant les zones à risque et en limitant l'exposition des ouvriers aux situations dangereuses.



Une gestion en temps réel des chantiers



L'Internet des objets (IoT) permet de connecter une multitude de capteurs placés sur les équipements, les structures ou portés par les travailleurs. Ces capteurs mesurent en continu des données clés telles que la température, les vibrations, l'humidité, la qualité de l'air ou la présence d'ouvriers sur le site. Ces informations, collectées et analysées en temps réel, aident les responsables de chantier à anticiper les pannes, optimiser l'utilisation des ressources et renforcer la sécurité. En cas de conditions anormales ou de danger, des alertes peuvent être déclenchées instantanément, facilitant une prise de décision rapide et efficace.

En combinant drones et capteurs intelligents, le secteur de la construction entre dans une ère de chantier connecté et intelligent. Ces technologies ne se contentent pas de

moderniser les méthodes de travail : elles participent activement à la réduction des risques, à l'amélioration de la productivité et à la construction d'infrastructures plus fiables et durables.

John Baptiste

Photo et légende : Une image générée par l'IA.

Foncier urbain

L'État ivoirien introduit un nouveau certificat pour mettre fin aux ventes litigieuses

Depuis quelques années, le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU) a engagé d'importantes réformes afin de renforcer la sécurisation foncière urbaine en Côte d'Ivoire. Après l'instauration de l'Attestation du Droit d'Usage Coutumier (ADU), un dispositif visant à clarifier les droits coutumiers dans les zones urbaines, une nouvelle avancée vient compléter l'arsenal juridique et administratif.

Le Certificat de Mutation de Propriété Foncière est désormais l'un des documents officiels clés du dispositif foncier urbain. Il atteste qu'un terrain situé en zone urbaine a changé de propriétaire. Ce certificat vient formaliser de manière incontestable toute opération de mutation : vente, donation, héritage ou tout autre transfert légal de propriété.

Une garantie supplémentaire pour les détenteurs de titres fonciers

Le Certificat de Mutation concerne exclusivement les propriétés déjà couvertes par un Arrêté de Concession Définitive (ACD) ou un Certificat de Propriété Foncière (CPF). Il constitue une preuve administrative et juridique que la propriété a été enregistrée, transférée et mise à jour dans les bases du ministère, réduisant ain-

si les risques de litiges, de ventes multiples ou de contestations ultérieures. Par cette mesure, l'État ivoirien poursuit son objectif de moderniser et fiabiliser la gestion foncière urbaine, tout en offrant aux citoyens et investisseurs un cadre plus transparent, sécurisé et conforme aux standards internationaux.

Baikoro Aboubacar



Kenya

Quand les déchets de bananeraies deviennent des infrastructures routières

Au Kenya, l'innovation verte prend une direction surprenante et inspirante. Dans plusieurs régions rurales et périurbaines, les traditionnels séparateurs en béton laissent place à une solution plus organique : des barrières fabriquées à partir de fibre de banane compressée. Une idée audacieuse qui transforme un résidu agricole en infrastructure moderne, durable et plus sûre. Les tiges fibreuses de bananiers, autrefois abandonnées après la récolte, sont désormais compressées, mélangées à des résines naturelles et renforcées par un traitement thermique. Le résultat : un matériau robuste, légèrement flexible, résis-

tant aux intempéries et parfaitement adapté aux conditions routières africaines. Contrairement au béton qui se fissure ou se déplace avec le temps, ces barrières en fibre de banane peuvent fléchir sans se briser, réduisant les risques lors de collisions à faible vitesse, notamment dans les zones où piétons et cyclistes cohabitent avec les véhicules.



Une entreprise emblématique du tissu économique ivoirien

Selon M. Walid Keskes, Senior en stratégie de croissance et d'internationalisation Afrique & Europe, le Kenya s'illustre une nouvelle fois dans l'innovation circulaire. Les premiers tests grandeurs nature réalisés à Kisii, Murang'a et Eldoret, sous la supervision du Kenya Green Building Materials Centre, ont donné des résultats remarquables. Les barrières issues de la fibre de banane se sont révélées : Capables d'absor-

ber les chocs grâce à leur flexibilité naturelle. Résistantes à la pluie, au soleil et aux variations de température. Harmonieuses dans le paysage rural grâce à leur teinte végétale. Écoresponsables, puisqu'elles valorisent un déchet agricole tout en réduisant l'empreinte carbone liée à la production de béton. Cette transformation locale génère par ailleurs des emplois dans la collecte, la transformation et la fabrication des panneaux, consolidant ainsi une véritable chaîne de valeur rurale.



Technologie

Comment le BIM a révolutionné les pratiques de la construction

Le Building Information Modeling (BIM) s'impose aujourd'hui comme une révolution majeure dans la manière de concevoir, de construire et de gérer les projets de bâtiment et d'infrastructures. Bien plus qu'un simple outil de modélisation 3D, le BIM constitue une maquette numérique intelligente qui centralise l'ensemble des données techniques, économiques et

temporelles d'un projet. Il accompagne ainsi le bâtiment tout au long de son cycle de vie, de la conception à l'exploitation.

Une maquette numérique au cœur du processus de conception

Le BIM repose sur une maquette numérique tridimensionnelle enrichie de données : architecture, structure, réseaux, matériaux, coûts, délais et performances énergétiques. Chaque élément du projet est interconnecté, ce qui permet une vision globale et cohérente de l'ouvrage. Grâce à cette approche, les architectes, ingénieurs et bureaux d'études travaillent sur un modèle commun, mis à jour en temps réel. Les incohérences et conflits techniques sont détectés très tôt, réduisant

considérablement les erreurs de conception, les reprises sur chantier et les surcoûts.

Un outil de collaboration et d'optimisation des projets

L'un des grands atouts du BIM réside dans sa capacité à faciliter la collaboration entre tous les acteurs du projet. Les constructeurs, maîtres d'ouvrage et entreprises peuvent accéder aux mêmes informations, mieux coordonner leurs interventions et anticiper les contraintes techniques. Le BIM améliore également la planification grâce à l'intégration du temps (4D) et des coûts (5D). Il devient ainsi un outil stratégique pour le suivi des délais, la maîtrise budgétaire et la prise de décision.



Le BIM valorise le rôle de l'architecte

À long terme, la maquette BIM sert aussi à la gestion et à la maintenance des bâtiments, offrant une meilleure durabilité des ouvrages. En définitive, le BIM n'est plus une option mais une nécessité pour un secteur de la construction moderne, performant et durable. Il transforme les pratiques professionnelles, valorise le rôle de l'architecte et contribue à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des projets de construction.

Flan Mekapeu

Photo et légende : Le BIM améliore également la planification grâce à l'intégration du temps.

Matériaux

Les chercheurs chinois innovent un béton qui se refroidit tout seul sans électricité

Le béton est-il capable de rester plus frais que son environnement en pleine journée, sous un soleil de plomb ? C'est ce que propose une équipe de chercheurs chinois avec un ciment auto-refroidissant, une innovation qui pourrait transformer le secteur du bâtiment et contribuer au refroidissement des villes étouffées par la chaleur estivale. Longtemps pointé du doigt

comme le pire ennemi des zones urbaines lors des canicules, le béton pourrait bien prendre sa revanche. Ce ciment nouvelle génération ne se contente pas d'être blanc ou clair. Il réfléchit la lumière solaire et émet efficacement la chaleur vers l'espace. Pour y parvenir, les chercheurs chinois ont joué sur deux leviers : la composition chimique et l'architecture photonique.

Une technologie qui réfléchit et évacue la chaleur

Les particules de clinker, composant de base du ciment, ont été modifiées pour optimiser la diffusion du rayonnement solaire, atteignant une réflectance de 96,2 %. En parallèle, le matériau émet 96 % du rayonnement infrarouge, lui permettant d'expulser naturellement sa propre chaleur, sans ajout de peinture ou de film spécial. L'un des secrets réside dans la formation spontanée de cristaux d'ettringite, qui agissent comme de minuscules miroirs, diffusant la lumière dans toutes les directions. Ajoutez à cela une surface poreuse multicouche et hiérarchisée, et le résultat est un béton qui agit comme un réfrigérateur passif.

Testé en conditions réelles, le nouveau béton a démontré des résultats frappants : sous une température extérieure de 38,4 °C, le béton classique grimpe jusqu'à 59 °C, tandis que ce ciment innovant reste 5,4 °C plus frais que l'air ambiant, autour de 33 °C. Cette performance est intégrée au matériau lui-même, garantissant une durabilité exceptionnelle même après des cycles de gel-dégel, des projections d'acide, ou plusieurs années sous un soleil intense. Il résiste également aux liquides corrosifs, aux UV et conserve sa flexibilité pour être moulé sous diverses formes.



Des performances impressionnantes et une durabilité éprouvée

Compatible avec le ciment Portland classique, il peut être produit sans transformer les procédés industriels actuels, ce qui en facilite l'adoption à grande échelle. Son coût de production reste compétitif, et ses méthodes sont parfaitement adaptables à l'industrie. À grande échelle, ce ciment pourrait jouer un rôle clé dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains, tout en réduisant les besoins en climatisation et donc la consommation énergétique des bâtiments. Selon une évaluation du cycle de vie, il pourrait même afficher un bilan carbone net négatif, en économisant plus de CO₂ qu'il n'en a nécessité pour sa production. Guo Lu, chercheur principal, résume ainsi l'impact potentiel : « L'application de ce ciment refroidissant aux bâtiments urbains pourrait entraîner des économies d'énergie considérables et marquer un tournant dans la lutte contre le changement climatique. » Ce béton ne se contente pas de construire nos villes : il pourrait désor mais les refroidir.

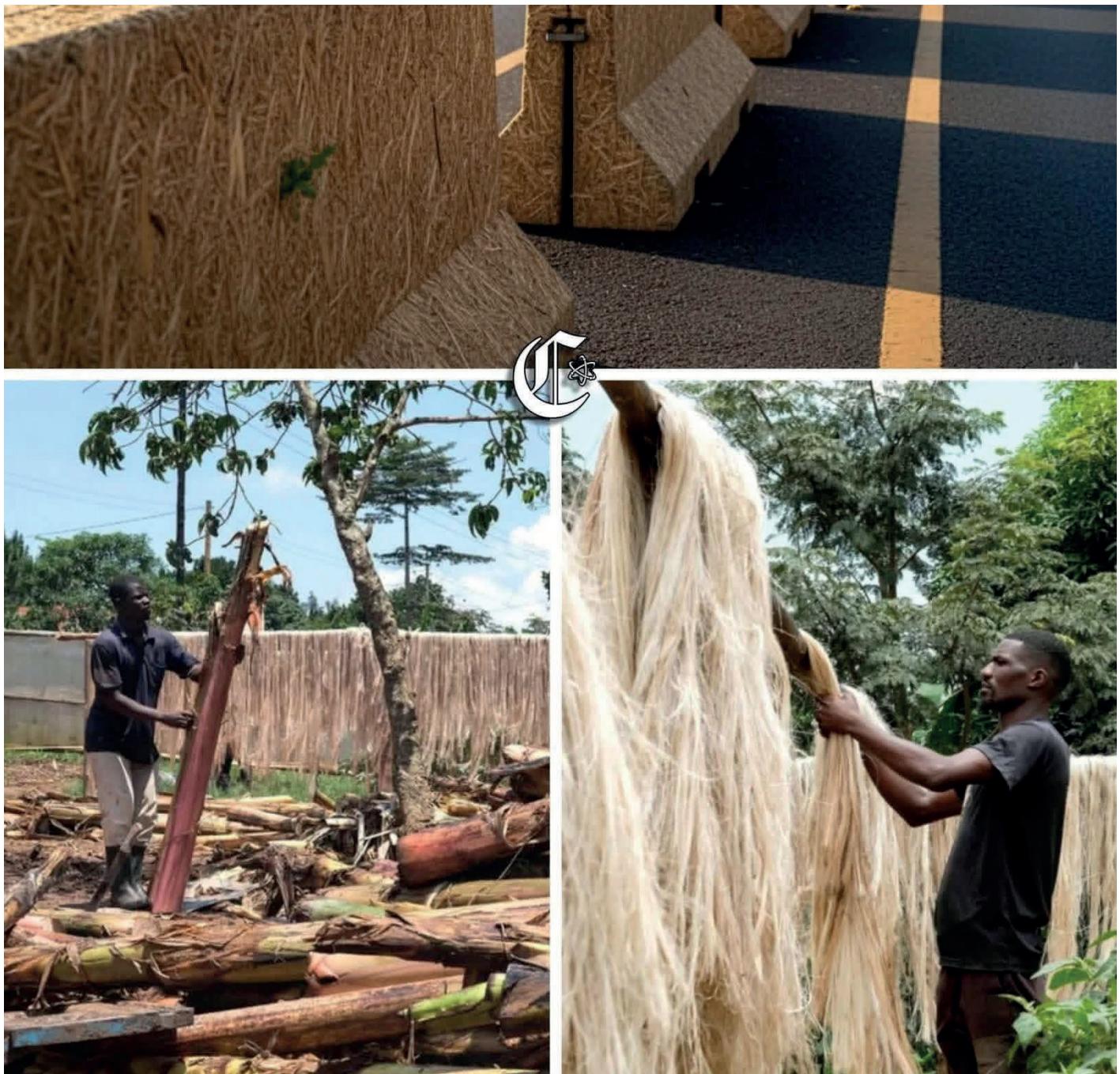
Flan Mekapeu



Photo et légende : Dans un avenir proche ce ciment pourrait jouer un rôle clé dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains

Ressources locales intelligemment valorisées

L'initiative kenyane démontre que les infrastructures modernes peuvent naître non pas de matériaux importés ou de technologies lourdes, mais de ressources locales intelligemment valorisées. En réinventant l'usage de la fibre de banane, le pays propose un modèle de développement durable qui allie sécurité routière, esthétique, économie circulaire et protection de l'environnement. Ce projet, salué par les acteurs du secteur, incarne parfaitement la voie que peut emprunter l'Afrique : un continent où l'innovation puise dans la richesse de la nature et le génie des communautés locales.



Sources: Centre Kenyen de Matériaux Verts et d'Ingénierie Rurale.

Photo et légende : L'initiative kenyane démontre que les infrastructures modernes peuvent naître non pas seulement avec les matériaux importés.

Construction en saison des pluies

Le président Amon Joseph éclaire sur le rôle de l'eau dans le béton

En cette période de fortes précipitations, la question de la qualité du béton sur les chantiers revient souvent au cœur des débats. Le président de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire, Amon Joseph, a tenu à clarifier plusieurs points essentiels lors d'un entretien accordé à BTP INFOS le 08 octobre 2025, dans les locaux de l'Ordre, à Cocody. Interrogé sur les risques liés à la construction en saison pluvieuse, l'architecte

a rappelé que l'eau, loin d'être un ennemi du béton, en est un élément indispensable. « Avec le gravier, on ne peut pas construire pendant la saison des pluies, mais avec l'eau, oui. Sur le chantier, on malaxe le mélange avant de couler. Le ciment est un produit sec, issu d'une cuisson à haute température. C'est au contact de l'eau qu'il entre en réaction chimique pour devenir du béton », explique-t-il.



L'importance du dosage et des additifs

Selon lui, la qualité du béton dépend avant tout du bon dosage de l'eau et de l'utilisation appropriée d'additifs adaptés aux conditions climatiques. « Il existe plusieurs types de produits qu'on peut ajouter à l'eau pour modifier le comportement du béton. Par exemple, un retardateur de prise permet d'allonger le temps de durcissement, passant de deux à parfois six heures. C'est très utile lorsque le béton doit parcourir de longues

distances depuis la centrale, notamment en cas d'embouteillages », précise le président Amon Joseph. À l'inverse, certains chantiers optent pour des accélérateurs de prise afin de réduire le temps de durcissement, lorsque la rapidité d'exécution est primordiale. « L'accélérateur de prise peut réduire le temps de durcissement à une heure, voire moins. Tout dépend du type de travaux et du résultat recherché », ajoute-t-il.

Couler du béton sous l'eau, une réalité technique

Le président de l'Ordre a également tenu à lever un autre malentendu fréquent : il est tout à fait possible de couler du béton sous l'eau, à condition d'utiliser des produits spécifiques. « On pense souvent qu'il est impossible de cou-

ler du béton sous l'eau. Pourtant, avec certains produits appelés répulsifs d'eau, on peut parfaitement réaliser des fondations dans les lagunes, les fleuves ou même en mer », souligne-t-il.

Un dosage précis, comme une ordonnance médicaletechnique

Pour illustrer ses propos, Amon Joseph a comparé l'usage des additifs à la prescription d'un traitement médical : « C'est comme un médicament : selon la dose et le moment où vous le

prenez avant, pendant ou après le repas — les effets peuvent changer. C'est pareil pour le béton. Le produit est le même, mais les conditions d'utilisation déterminent le résultat. »

La pluie, un faux obstacle

En conclusion, le président de l'Ordre des Architectes invite les professionnels du bâtiment à ne pas craindre la saison des pluies, mais à respecter les normes techniques et à maîtriser les

dosages. « Le béton est une science avant tout. Si les bons dosages et les bons additifs sont utilisés, la pluie ne pose aucun problème », a-t-il insisté

Gba Matchani

Photo et légende : Pour le président Amon Joseph la saison des pluies n'est pas un obstacle à la construction.

Distinction nationale

Bruno Koné récompensé pour ses réformes dans le foncier et l'urbanisme

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, a été élevé, le 23 septembre 2025, au grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique. La distinction lui a été remise par le Premier ministre, Dr Robert Beugré Mambé, lors de l'inauguration du Centre de Perfectionnement des Fonctionnaires et Agents de l'État (CPFAE) à Adjame. Dédiant cet honneur au président Alassane Ouattara, le ministre a également salué l'action de la ministre d'État, Anne Désirée Ouloto, en faveur d'une administration moderne et performante.

Cinq actions prioritaires structurent son action

Cette distinction vient récompenser les efforts de Bruno Nabagné Koné dans la transparence, la modernisation et la digitalisation des services administratifs, notamment dans les domaines du foncier et du logement social. Parmi les réformes majeures figurent l'Attestation du droit d'usage coutumier (ADU) et la consolidation de l'Arrêté de Concession Définitive (ACD) comme outil de sécurisation foncière. Cinq actions prioritaires structurent son action ministérielle à travers la planification et la maîtrise de l'expansion des villes. La modernisation de son administration passe selon lui par la simplification et la sécurisation des démarches liées au foncier et à la construction. Il estime que le renforcement de l'ACD est une garantie juridique et un levier économique pour le crédit identitaire. « La sécurité des constructions et les équipements adaptés pour l'administration ont été améliorés ».

Le niveau de sécurité urbain élevé

Les projets présidentiels de logements sociaux, économiques, publics et privé ont connu une dynamisation et suscité des espoirs au sein de la population ivoirienne. « Le niveau de sécurité urbain n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui », a affirmé Bruno Nabagné Koné, réitérant l'engagement de son ministère à garantir la fiabilité du système foncier ivoirien et à rassurer les populations comme les investisseurs.



Bruno Nabagné KONÉ

Le Ministre de la Construction,
du Logement et de l'Urbanisme



Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique

Türkiye-Afrique

Bassirou Bandé, un architecte ivoirien au cœur de la diplomatie technique

La coopération entre la Turquie et l'Afrique connaît un essor sans précédent. Acteur clé de la politique étrangère d'Ankara, le continent africain bénéficie aujourd'hui d'un cadre de collaboration dynamique marqué par des initiatives bilatérales et multilatérales visant à stimuler les échanges économiques, techniques et culturels. Le Forum d'Affaires et Économique Turquie-Afrique (TABEF) illustre parfaitement cette volonté partagée de franchir une nouvelle étape dans les relations entre les deux régions. Véritable plateforme d'échanges entre décideurs politiques, industriels, investisseurs et experts du BTP, ce rendez-vous encourage une coopération fon-

dée sur la performance, la complémentarité et la durabilité. Parmi les voix africaines qui accompagnent cette dynamique, le Dr Bassirou Bandé, architecte et ingénieur civil ivoirien formé en Turquie, se distingue par sa vision d'une coopération équilibrée et mutuellement bénéfique. À la tête du cabinet AURA Architectes à Abidjan et enseignant-chercheur en architecture et urbanisme, il

milite pour un partenariat plus structuré entre les deux continents. « Nous parlons la même langue : celle de l'efficacité, de la confiance et du partenariat. C'est ce qui fera la différence dans les décennies à venir », souligne-t-il.



Bassirou BANDE

Architecte Ivoirien, Enseignant-Chercheur spécialisé en planification urbaine et régionale à l'Université de Gazi en Turquie

Une vision durable pour les routes ivoiriennes

Fort de son expérience en Turquie, le Dr Bandé met en avant la rigueur, l'efficacité et le sens du partenariat qui caractérisent les entreprises turques. « Je connais leur méthode de travail et leurs exigences techniques. C'est une source d'inspiration que j'intègre à mes projets et transmets à mes étudiants », confie-t-il. Selon lui, la Turquie s'impose aujourd'hui comme un acteur crédible du développement des infrastructures

africaines, grâce à des entreprises compétitives et un savoir-faire reconnu dans le bâtiment, les travaux publics et l'énergie. Il plaide ainsi pour la multiplication des partenariats public-privé (PPP) entre entreprises turques et États africains. « En combinant la maîtrise turque et les besoins africains, un potentiel immense de coopération gagnant-gagnant s'ouvre à nous », insiste-t-il.

Le rôle clé de la TIKA et de la formation

Au-delà des échanges économiques, le Dr Bandé met en avant la dimension humaine de cette relation. Il salue le rôle déterminant de la TIKA, l'agence turque de coopération, ainsi que celui des Bourses de la Türkiye, qui ont déjà permis à plus de 15 000 étudiants africains d'être formés depuis 1992. Il cite également la Fondation Diyanet et la Fondation Maarif, dont les actions éducatives et culturelles participent au rayonnement de cette coopération. « La TIKA incarne une

coopération fondée sur la solidarité et le respect mutuel, bien au-delà de la logique d'aide humanitaire classique », explique-t-il. Pour le Dr Bandé, cette nouvelle génération d'Africains formés en Türkiye constitue un véritable pont humain et intellectuel entre les deux continents. Il conclut avec une note de reconnaissance : « La Türkiye est une terre d'accueil. C'est un pays qui peut sembler lointain, mais pourtant très proche. »

Hervé Matcha

Photo et légende : Dr Bassirou salue le rôle déterminant de la TIKA, l'agence turque de coopération en Afrique.



Formation

Dix ans après sa création, l'Ecole d'architecture d'Abidjan s'affirme comme un pôle d'excellence

Créée en 2015 par l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire, l'École d'Architecture d'Abidjan (EAA) a célébré, le vendredi 28 novembre 2025, le lancement des festivités marquant ses dix ans d'existence.

Depuis l'ouverture effective de ses portes en 2016, l'école s'est donnée pour missions de former des architectes de qualité, de répondre aux besoins architecturaux du pays, de contribuer à un cadre bâti durable et de proposer des formations continues aux professionnels. L'objectif premier de l'EAA reste la formation d'architectes compétents, capables de bâtir un avenir durable ancré dans l'identité africaine, tout en répondant aux exigences contemporaines d'une architecture respectueuse de l'homme et de son environnement. L'institution ambitionne ainsi de devenir une plateforme de référence, tant au niveau national qu'international, en matière de formation, de qualification professionnelle et de renforcement des capacités.

Lors de la cérémonie organisée à Abidjan-Cocody, le directeur général par intérim, Dr Ake Paul Blanchard, a présenté les avancées majeures enregistrées depuis la création de l'établissement. Il est revenu sur son propre parcours, rappelant avoir intégré l'école en 2015 en tant qu'assistant, à une époque où elle ne comptait qu'une vingtaine d'étudiants. Dix ans plus tard, l'EAA s'est imposée comme un véritable pôle d'excellence dédié à la formation de professionnels compétents en architecture.

Le directeur a salué la détermination de l'équipe pédagogique, l'engagement des partenaires ainsi que la confiance renouvelée des étudiants et de leurs parents. Grâce aux divers partenariats développés, l'école a su se doter « d'une identité forte, d'une pédagogie tournée vers l'innovation, d'un corps professionnel engagé, de réalisations concrètes et d'une programmation à dimension régionale et internationale renforçant son rayonnement », a-t-il souligné.

Dr Ake s'est également réjoui du parcours des diplômés de l'institution, aujourd'hui intégrés dans de grandes structures : « Ils portent fièrement les couleurs de l'EAA et témoignent de la qualité de leur formation », a-t-il déclaré.



Il a toutefois reconnu que la décennie a été jalonnée de défis : enjeux institutionnels, nécessité d'adapter les programmes, évolution rapide du secteur ou encore exigences croissantes du marché professionnel. Malgré cela, l'établissement a, selon lui, toujours su s'adapter et progresser.

Face à ces mutations, le président de l'Union des Architectes d'Afrique (UAA), Francis Sossah, a invité les écoles du continent à repenser leurs approches pédagogiques. Il a appelé à une formation enracinée dans les ressources africaines : « Il est essentiel de mettre en avant nos fondamentaux, nos usages, nos matériaux, nos mentalités et nos liens avec nos cultures. Les écoles d'architecture doivent devenir les vecteurs de cette démarche », a-t-il insisté.

Les festivités du dixième anniversaire s'étendent tout au long de l'année 2026. Elles comprendront des conférences, des expositions et diverses activités de proximité. Dans cette dynamique, une délégation de l'EAA se rendra à Bondoukou pour une séance de travail avec l'Université locale, également engagée dans la formation d'architectes.

La cérémonie de lancement a également été marquée par la présentation du logo officiel des 10 ans, conçu par des étudiants à l'issue d'un concours interne. Enfin, deux groupes d'auditeurs ont reçu leurs parchemins : le premier pour une formation en programme architectural, lecture de plans et devis ; le second pour un module dédié à la décoration d'intérieur.



legrand Côte d'Ivoire

L'innovation électrique au service du bâtiment

Présent au Salon Build Expo 2025, tenu au mois de juin, Legrand Côte d'Ivoire a confirmé son statut de référence dans la fabrication et la distribution de matériel électrique.

Accompagné de ses partenaires distributeurs, le groupe a mis en avant ses solutions électriques complètes et son engagement pour un accompagnement de proximité. « Notre objectif est d'être ici pour rencontrer les visiteurs, leur présenter nos produits et leur expliquer concrètement ce que Legrand a à offrir », a indiqué M. Sekongo, responsable commercial VDI et UPS. Fondé en 1904, Legrand est un leader mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. En Côte d'Ivoire, il s'adapte aux besoins d'un marché en pleine croissance, en couvrant les secteurs tertiaire, industriel et domestique.

Des produits fiables et accessibles

Les produits Legrand tels que les interrupteurs, prises, disjoncteurs sont largement présents sur le marché local. « Nos disjoncteurs existent en plusieurs gammes pour répondre à tous les besoins, en qualité comme en budget », explique M. Sekongo. Le groupe intervient aussi dans la gestion énergétique avec des transformateurs silencieux, durables et sans entretien, ainsi que dans la communication (câblage, prises informatiques, connecteurs, coffrets de dérangement...). Parmi les nouveautés présentées figure la gamme Mosaic, un système modulaire qui permet de personnaliser interrupteurs et appareillages selon la couleur, la forme ou la fonction. Cette flexibilité facilite la rénovation et la modernisation des installations électriques. Legrand propose également trois niveaux de produits : une gamme accessible, une intermédiaire et une haut de gamme, combinant design, performance et innovation.

Former et certifier les électriciens

Implanté officiellement en Côte d'Ivoire depuis 2015, Legrand mise sur la formation continue. Chaque année, l'entreprise forme et certifie des électriciens partenaires, aptes à intervenir sur tout le territoire. Une assistance à distance est disponible pour les cas simples, et des techniciens certifiés peuvent être dépêchés sur site si nécessaire. Certains électriciens bénéficient même de formations au siège en France, renforçant leurs compétences sur les technologies les plus récentes. « Chez Legrand, nous ne vendons pas seulement des produits, nous offrons un savoir-faire, une garantie de performance et un réseau de professionnels qualifiés », conclut M. Sekongo.



Gba Matchani

Photo et légende : Legrand est un leader mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment

ABOBO

L'architecture écologique au service de la sécurité alimentaire

Dans la commune d'Abobo, l'Association Fihankra et l'architecte camerounais Price Njanda expérimentent un modèle inédit de ferme urbaine aquaponique. Construit en blocs de terre comprimée stabilisée (BTCS), ce centre pilote intègre production de poissons, cultures maraîchères, chambre froide écologique et formations pour les jeunes. Imaginée par l'architecte camerounais Price Njanda en partenariat avec l'association ivoirienne Fihankra, la ferme repose sur le principe de l'aquaponie, qui combine pisciculture et hydroponie. « Les déjections des poissons deviennent des engrains naturels pour les plantes. L'eau circule entre les bacs de pisciculture et les cultures maraîchères, créant un système durable en circuit fermé », explique l'architecte.

Une ferme urbaine écologique

Tomates, gombos ou encore salades pousseront ainsi grâce à l'eau enrichie des bassins piscicoles. Sur la parcelle pilote d'Abobo, six bacs à poissons de 6 m³ chacun seront installés. Un bâtiment accueillera aussi un espace de conditionnement, des salles de formation et des locaux techniques. Alimentée par l'énergie solaire, la ferme se veut un exemple d'autonomie et d'intégration urbaine.

Le rôle clé du BTCS et des fosses écologiques

L'architecte Price Njanda précise que le choix du BTCS (blocs de terre comprimée stabilisée) est central dans ce projet. « Plus écologique que le ciment, il offre une grande inertie thermique, idéale pour la construction d'une chambre froide de conservation des poissons. Cette solution réduit les besoins énergétiques et garantit une meilleure performance de stockage », explique t-il. Autre innovation majeure exploré par l'architecte Price Njanda est la fosse septique auto-filtrante. Contrairement aux systèmes classiques, « elle ne nécessite pas de vidanges fréquentes, réduisant les coûts de maintenance tout en restituant une eau non polluée à la nature ». Ces choix traduisent une ambition claire : démontrer que l'aquaculture peut rimer avec durabilité, respect de l'environnement et réduction de l'empreinte carbone. Le jardin de l'abondance est un projet micro-ferme urbaine niché au centre d'Abobo non loin du CHR Félix Houphouët Boigny et de la voie principale du quartier. Le Centre est entouré de quelques maisons en hauteur du secteur. « Le Centre fonctionne suivant le principe de l'aquaponie une forme d'agriculture écologiquement intensive qui combine élevage de poissons (pisciculture) et culture de végétaux hors-sol (hydroponie) » souligne Mm Diaco présidente de l'association. Le Jardin vise à réintroduire la nature dans un espace fortement urbanisé et à montrer que les villes peuvent produire une partie de leur alimentation.

Hervé Matcha



Photo et légende : Une ferme aquaponique conçue en bloc de terre stabilisée



Le magazine mensuel du secteur du bâtiment, de l'urbanisme et des travaux